



Déclaration commune au CSAR du 22 octobre 2024 :

***Vous ne pourrez pas faire l'économie d'un effort conséquent de reconnaissance,
envers le dévouement du service public douanier dans son ensemble...***

Monsieur le Président,

À l'écart des enjeux douaniers, le climat actuel de la Fonction Publique (FP) accentue notre méfiance envers les choix du gouvernement pour les fonctionnaires. Guillaume Kasbarian relance en effet le projet de réforme de la FP, largement critiqué pour ses propositions telles que l'introduction d'une rémunération au mérite, l'assouplissement des conditions de licenciement pour insuffisance professionnelle, ou encore la création de filières professionnelles remplaçant les catégories A, B et C existantes. À cela, s'ajoutent le gel du point d'indice en 2025, la possible suppression de la GIPA et surtout, la récente mesure indemnitaire de compensation de la hausse du SMIC, d'un montant de 6 centimes à compter du 1er novembre, porteuse d'un message absolument ravageur : NOUS ne sommes plus considérés comme un facteur d'égalité d'accès aux services pour les populations mais comme une plaie pour les finances publiques ! Dans ces conditions, nous vous disons d'ailleurs « bonne chance » pour traiter le prochain sujet de l'attractivité...

Ces éléments constituent déjà une liste conséquente. Mais comme si cela ne suffisait pas, nous avons reçu ce vendredi pour la Douane, dans une précipitation palpable, une réponse (?) au courrier intersyndical du 14 août dernier. Notre demande officielle portait notamment sur l'ouverture de négociations indemnitaires pour l'ensemble des personnels douaniers. Un sujet que nos organisations portent depuis quelques temps déjà.

A notre grand regret pour les personnels, vous n'avez pas obtenu mandat par votre autorité tutélaire afin de négocier avec nous, ne serait-ce qu'un accord de méthode. Ainsi, le ministre qui s'est récemment mis en avant avec nos collègues lors d'une opération de communication au péage de Senlis, qui nous déclarait sa flamme par la même occasion, est le même qui bloque toute possibilité de négociation indemnitaire pour les douaniers. C'est précisément ce que nous dénonçons au lendemain de sa visite.

Notez que les agents, et nous-même, en avons assez d'entendre que ce n'est pas le moment opportun, que nous avons été suffisamment servis depuis 2019, et de toute autre déclaration de blocage, pendant que la vérité des chiffres est la suivante :

- 550 emplois supprimés depuis 2020 ;
- 8% de baisse de crédits depuis 10 ans, en comptant l'inflation.

En outre, il est à signaler que des initiatives similaires de négociations ont bien été adoptées dans divers secteurs de la Fonction Publique d'État ces trois dernières années. Quel message cela envoie-t-il donc aux gabelous ? Combien de ces administrations, déjà servies, doivent-elles constamment s'adapter à leur environnement, tout comme nous le faisons ?

Il est vrai que le PLF 2025 marque un renversement de la tendance déclinante observée depuis 2020. Il constitue une halte dans la réduction des capacités d'intervention de la DGDDI. Toutefois, il ne compense qu'en partie les réductions effectuées au cours des quatre dernières années. Un futur plus favorable pour la Douane ne pourra être envisagé que si cette nouvelle direction est maintenue en 2026.

Vous espérez, monsieur le Président, conduire la DGDDI vers un nouveau programme pluriannuel à l'horizon 2030, et pour lequel un plan de modernisation de notre action douanière semble de mise. C'est en effet indispensable. Des outils plus modernes sont nécessaires pour maintenir l'efficacité sur tous les plans. Toutefois, comment atteindre cet objectif sans l'adhésion de toutes les douanières et tous les douaniers ? Ce sont eux, après tout, sur qui l'administration doit s'appuyer pour mener à bien les évolutions futures, et ce dans toutes les branches. Et, bien que chaque avancée technologique représente un avantage additionnel, elle ne sera pas efficace sans le flair du douanier, cet élément intangible, indispensable et inestimable !

Pour autant, il semble que vous envisagez la possibilité de cibler spécifiquement les populations douanières les plus impactées afin de revaloriser leur métier au cours de l'année 2025. Nous évaluerons en temps voulu la portée de cet engagement, tout en tenant compte des attentes élevées des personnels.

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité de divulguer, par le biais de votre réponse, la décision du gouvernement d'éconduire les agents des douanes dans leur quête légitime de reconnaissance. Par solidarité envers ces personnels, il ne nous semble pas convenable de continuer nos échanges dans cette instance, qui devrait leur offrir des solutions plutôt que des rejets.

Ces mêmes personnels qui continuent courageusement d'absorber une charge de travail en constante progression, quelle que soit leur branche d'activité. Doivent-ils comprendre que le rapport de force demeure la seule voie efficace pour se faire entendre ?

En attendant de nous revoir à la table du dialogue social, vous pourrez mettre à profit ce temps pour alerter nos dirigeants : ils ne pourront pas faire l'économie d'un effort conséquent de reconnaissance envers le dévouement du service public douanier dans son ensemble. Ils avaient à saisir l'opportunité d'une méthode concertée, mais ils semblent s'en détourner, au risque de voir émerger une méthode plus radicale. Il faudra l'assumer !

À Montreuil, le 22 octobre 2024